

560 personnel.les de l'Education nationale grévistes se sont réuni.es en Assemblée générale ce mardi 19 mars 2019 à Nantes à l'appel de l'EG Education du 11 mars et de l'intersyndicale FSU44, SUD Education 44, FNEC-FP-FO44, CGT Educ'action44.

Ils et elles ont décidé de reconduire la grève lundi 25 mars, comme plusieurs autres départements, et adopté la plateforme de revendications suivantes :

– **Retrait du projet de loi « pour une école de la confiance »**

- Retrait des réformes du lycée général, technologique, professionnel, de Parcoursup, de la réforme du Bac, du projet de réforme de la formation des enseignant.e.s, abandon des programmes refusés par le CSE (Conseil supérieur de l'Éducation).
- Retrait de l'avant projet de loi de transformation de la Fonction publique (FP).
- Retrait du projet de réforme des retraites.
- Non à l'augmentation des frais d'inscription des étudiant.e.s, non aux modifications du mouvement 1^{er} degré, non aux sanctions et intimidations des personnels et des élèves, suppression du LSUN (Livret scolaire unique numérique) et au fichage des élèves, non aux suppressions de postes dans l'Éducation nationale, non à la 2^e heure supplémentaire obligatoire, non aux subventions publiques à l'École privée.

– **Pour une école de l'égalité avec des enseignant.e.s et personnel.les fonctionnaires qualifié.e.s et mieux informé.e.s et débarrassé.e.s du management.**

- Réduction des effectifs de classe et abaissement des seuils d'ouverture de classe.
- Création de postes statutaires à hauteur des besoins.
- Création de postes titulaires remplaçant.e.s, RASED.
- Augmentation des salaires et des pensions pour TOU.TE.S.
- Titularisation de tout.te.s les précaires et arrêt du recrutement de contractuel.le.s
- Rétablissement des horaires disciplinaires qui ont été réduits.
- Maintien du caractère national de l'Éducation nationale.
- Création d'une véritable médecine du travail.
- Autorisation systématique pour les demandes de temps partiels.
- AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) : création de postes, formations et création d'un vrai statut.
- Maintien et développement des moyens aux structures spécialisées.

L'assemblée générale :

- décide la reconduction de la grève à partir de lundi 25 mars,
- appelle à se réunir en AG de grévistes à la Maison des syndicats lundi 25 mars à 9h45,
- appelle à un rassemblement Éducation au Miroir d'eau de Nantes samedi 23 mars à 11h,
- s'adresse aux organisations syndicales nationales pour qu'elles se réunissent en urgence afin d'organiser la grève au niveau national jusqu'à satisfaction des revendications, à commencer par le retrait du projet de loi Blanquer.

Avec le soutien des organisations syndicales FSU44, SUD Éducation44, FNEC-FP-FO44,
CGT Éduc'ation44